

SUISSE.ING RECOMMANDE DE VOTER OUI À LA LOI SUR LE CLIMAT

La loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique constitue, en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour un climat sain (initiative pour les glaciers)», un important levier pour la politique climatique suisse. Pour la première fois, la loi prévoit que la Suisse ramène ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici à 2050. La Suisse entend ainsi réagir aux conclusions de la science du climat et contribuer à relever les défis posés par le changement climatique. suisse.ing et ses membres partagent la politique de la Confédération et soutiennent la transition énergétique au travers de leur engagement quotidien en qualité de sociétés d'ingénieurs-conseils. La protection du climat concerne la branche de l'ingénierie de façon cruciale, idéologiquement et économiquement. Aussi le comité de suisse.ing a-t-il décidé de se prononcer en faveur d'un oui et recommande d'en faire de même.

Les points essentiels de la loi sont les suivants:

- Objectif de zéro émission nette (zéro net) pour la Suisse d'ici à 2050
- Trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'objectifs de réduction sectoriels pour les bâtiments, les transports et l'industrie
- Deux instruments d'encouragement:
 - Programme d'incitation pour le remplacement des installations de chauffage à combustible fossile et l'accroissement de l'efficacité énergétique des bâtiments (2 milliards de francs sur dix ans)
 - Encouragement de technologies et de processus innovants dans l'industrie (1,2 milliard de francs sur six ans)

Point de vue et argumentaire de suisse.ing

1. Sécurité en matière de planification et d'investissements

Le programme d'incitation pour remplacer les systèmes de chauffage et améliorer l'efficacité énergétique s'étend sur dix ans et garantit par là une demande en ce sens. Il s'agit pour les entreprises d'un gage de sécurité en matière de planification des investissements nécessaires dans la formation de personnel qualifié, l'accroissement des capacités de production et les nouvelles technologies.

2. Incitations à la rénovation des bâtiments

La loi sur le climat relève d'une politique incitative en termes de rénovation des bâtiments. Pour que 2050 demeure un horizon réaliste en ce qui concerne l'objectif zéro net dans le secteur du bâtiment, le taux de rénovation – actuellement inférieur à 1 % – doit être multiplié par deux ou trois au moins. Pour ce faire, il convient de supprimer les obstacles et réglementations bureaucratiques existants dans le processus de planification et de construction.

3. Sécurité et indépendance énergétiques

La Suisse toute entière et le secteur de la construction en particulier ont récemment pris la mesure des enjeux d'une dépendance aux énergies fossiles étrangères. La volatilité extrême des prix de l'énergie, imputable à la situation politique mondiale depuis l'invasion russe en Ukraine, accable les citoyens au même titre que les entreprises. En revanche, les pays ayant misé le plus sur les énergies renouvelables ont été moins touchés par la crise énergétique de 2022. Preuve que la sécurité et l'indépendance d'approvisionnement et, partant, la résistance de la Suisse aux crises passent par la production d'une énergie renouvelable indigène.

4. Mandats pour la branche de la construction et de la planification

Les 200 millions de francs annuels du programme d'incitation prévu par la loi sur le climat pour le remplacement des systèmes de chauffage et l'accroissement de l'efficacité énergétique constituent une manne pour le secteur de la planification et de la construction: l'ensemble des projets de rénovation énergétique planifiés et mis en œuvre généreront un volume de commandes et un chiffre d'affaires pour tous les sous-secteurs de la branche. Ce cercle vertueux soutient durablement la demande et renforce le rôle du secteur de la construction en tant que partie intégrante de l'économie nationale à l'épreuve des crises.

5. Énergie indigène et emplois suisses

Aujourd'hui, quelque 8 milliards de francs fuient chaque année à l'étranger sous forme d'achat de pétrole, de gaz naturel et de charbon. Miser sur l'énergie indigène permettrait de conserver une grande partie de cet argent à l'intérieur de nos frontières. Selon une étude de la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW), un «développement modéré» des énergies renouvelables permettrait de créer plus de 52 000 emplois supplémentaires d'ici à 2035. Or la transition énergétique ne se fera pas d'elle-même: il revient à nous de la mettre à l'œuvre.